PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 16 février 2023

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 16 février 2023 à 17 h 30 à l'Hôtel Le Couvent, 370, boulevard de la Montagne à St-Casimir.

Les administrateurs présents sont :
Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville ;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé ;
Mme Sylvie Lambert, ville de Donnacona ;
M. Marcel Gaumond, ville de Fossambault-sur-le-Lac ;
M. Jean-Sébastien Sheedy, ville de Lac-Saint-Joseph ;
M. Jean Leclerc, ville de Lac-Sergent ;
M. Marcel Picard, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban ;
M. François Bouchard, ville de Pont-Rouge ;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf ;
Mme Danielle Ouellet, municipalité de Rivière-à-Pierre ;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
Mme Lise Baillargeon, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert ;
M. Sylvain Naud, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf ;
M. Mario Paquet, ville de Saint-Marc-des-Carrières ;
M. Yvan Barrette, ville de Saint-Raymond ;
M. Jacques Delisle, municipalité de Saint-Thuribe ;
M. Guy Germain, municipalité de Saint-Ubalde ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne ;
M. Saül Branco, ville de Shannon ;
M. Archill Gladu, MRC de Portneuf (pour les TNO).

Sont également présents :
M. David Loranger-King, directeur général;
Mme Élaine Verret, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière;
M. Jean-Luc Mercure, conseiller stratégique.

Est (Sont) absent(s) :
M. Jean Cloutier, municipalité de Deschambault-Grondines ;
M. Marc-Antoine Gagnon, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;

Le quorum étant constaté, la réunion peut débuter.

006-02-2023 **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU,
IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point *13. Affaires diverses*, les sujets suivants :

13.1. Distribution de compost 2023 pour les municipalités
13.2. Collecte des bacs / Déneigement – Ville de Saint-Raymond
13.3. Infolettre

ADOPTÉE

007-02-2023 **2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022**

Madame Amélie Roy, CPA et associée de la firme Bédard Guilbault inc. soumet le rapport financier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022. Ce rapport démontre des revenus de fonctionnement et d'investissement totalisant 15 376 242 $ et des charges de 14 994 473 $, soit un excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales de 381 769 $. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, après conciliation, se chiffre à 36 732 $.

Après présentation et étude du rapport,

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU:

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le rapport financier pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022, tel que préparé par Bédard Guilbault, comptables agréés.

ADOPTÉE

008-02-2023 **2.1. APPROPRIATION DE SURPLUS**

CONSIDÉRANT QUE pour les fins des états financiers au 31 décembre 2022, la direction générale recommande d'approprier un surplus de 289 828 $ en provenance de l'excédent de fonctionnement affecté aux immobilisations futures pour le département des CRD;

SUR LA PROPOSITION DE M. M. FRANCIS MARCOTTE,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approprie une somme de 289 828 $ en provenance de l'excédent affecté aux immobilisations futures afin de payer une partie des investissements du centre de traitement des CRD, et ce, rétroactivement au 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2023

3.1. CORRECTIONS ET SUIVI

Aucune correction.

009-02-2023 **3.2. DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

SUR LA PROPOSITION DE M. SAÜL BRANCO,
IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 19 janvier 2023 soit adopté en apportant la correction ci-dessus mentionnée;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

010-02-2023 **4. APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 JANVIER 2023**

SUR LA PROPOSITION DE M. MARCEL PICARD,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 janvier 2023:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Fournisseurs au 31 janvier
2023

Fournisseurs	Descriptions	Montant
A.O.M.G.M.R.	Adhésion 2023	596,63 $
ACCEO (Paiement direct)	Abonnement mensuel - plan de service Acomba	199,50 $
	Frais mensuels MaPaie.net	142,46 $
AGI Inc.	Entretien machineries	955,51 $
	Huile et graisse	209,05 $
	Quincailllerie / outils	51,48 $
Amazon.com.ca Inc.	Quincaillerie et outillage	1 580,24 $
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	50,00 $
	Réfrigérateurs	100,00 $
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés	25,87 $
Banque Royale du Canada	Crédits-baux - Camions collectes	132 006,74 $
Bureau Veritas Canada (2019)	Analyses de laboratoire	410,46 $
Buropro Citation	Fournitures de bureau	669,42 $
C.T.M. Québec	Antennes (3) - Collectes	224,20 $
	Télécommunications M.O.	1 897,09 $
Cablodistributions CSCF	Téléphone & télécommunication - Écocentre Ste-Catherine	126,48 $
Cain Lamarre, S.E.N.C.R.I	Honoraires professionnels - Litige Ville du Lac Sergent	1 458,47 $
Camion GloboCam Québec-Lévis	Entretien machineries	264,26 $
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménager bureau administratif et garage	1 584,79 $
Centre agricole Neuville inc.	Achat Chargeur à grappin - Projet Tubulure	18 904,19 $
	Entretien machineries	898,25 $
Centre routier St-Marc	Inspection - Collectes M.O.	2 008,66 $
Cimota Inc.	Construction garage - Collectes	945,38 $
CJSR - La TVC Portneuvoise	Adhésion annuelle - Membre CJSR	57,49 $
Conception P.M.B. inc.	Entretien équipements spécialisés	819,76 $
	Entretien machineries	7 153,75 $
	Entretien machineries - Projet récupération tubulures	581,77 $
Contenants Durabac Inc.	Entretien machineries - Collectes	2 829,26 $
Corbo Publicité 99 inc.	Nappe promotionnelle - Kiosque et événements	385,17 $
Courrier de Portneuf	Avis public - offres d'emploi RH - Camions vacuum - 2 ème affichage	330,44 $
	Plan de communication & publicité - Avis au risque d'incendie	789,77 $
	Plan de communication & publicités DPOFQ page couverture du Courrier de Portneuf	262,14 $
Diffusion Solutions Intégrées	Abonnement mensuel - plan de service Progression-BFS	401,27 $
Donnacona Ford	Entretien machineries - Collectes	1 495,43 $
Émile Denis ltée	Vêtements, bottes et fournitures de travail	2 440,37 $
Énergie Sonic inc.	Diesel	33 431,05 $
Englobe Corp.	Traitement BFS - Décembre 2022	1 005,92 $
Englobe Environnement (GSI)	Résidus verts & putrescibles St-Henri - Janvier 2023	5 121,11 $
Ent. Gilles Plamondon ltée	Achat cellulaire - Écocentres	685,23 $
Entrepreneur électricien Y.P.	Construction garage - Collectes	7 986,36 $
	Entretien bâtiment - Projet récupération tubulures	213,62 $
	Entretien bâtiment - Transbo.	2 611,95 $
	Entretien bâtiment - Usine Lixiviat	513,25 $
	Entretien équipements spécialisés	10 911,37 $
	Entretien équipements - transbo., BFS	459,90 $

	Entretien bâtiment - Dôme M.O.	862,77 $
Entreprises Claude Boutin 1998	Contrat collecte BFS extras et BFS réguliers - Janvier 2023	3 697,94 $
	Retenues 5% rembourser vidanges régulières 2022	18 874,46 $
Entreprises Jovany	Déneigement - Écocentre St-Alban	2 888,78 $
	Transport par fardier - Écocentres	652,60 $
Equipements ACMAT inc.	Construction garage - Collectes	642,71 $
Eurofins EnvironeX	Analyses de laboratoire	200,06 $
Extincteurs W.T. & Fils inc.	Vérification des extincteurs - Écocentres, garage, CRD et dômes	3 037,07 $
Focus Gestion de Flotte	Télécommunications - Collectes	1 444,09 $
G. G. Réfrigération Inc.	Construction garage - Collectes	28 743,75 $
Garage Jean-Marc Roy inc.	Entretien machineries	34,49 $
Garage René Bertrand	Entretien machineries - Collectes	561,08 $
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien équipements spécialisés	55,19 $
	Gaz et propane	183,96 $
	Quincaillerie / outils	164,60 $
Groupe Harnois	Essence	1 136,64 $
Groupe MCR Inc.	Construction garage - Collectes	1 435,14 $
Groupe Négotel inc.	Écocentres - télécommunications	104,95 $
	Téléphone & télécommunication	442,96 $
Huiles Desroches inc. (Les)	Diesel	55 884,59 $
	Entretien machineries - Collectes	834,63 $
	Huile et graisse	3 294,32 $
	Réservoir (urée) - Collectes	634,14 $
Hydro-Québec	Electricité	19 213,00 $
Industries Fournier inc.(Les)	Entretien équipements BFS	17 901,01 $
IT Cloud Solutions	Logiciels Office 365	3 211,95 $
La Coop Novago	Articles de nettoyage- Collectes	216,45 $
	Construction garage - Collectes	205,77 $
	Entretien bâtiment	194,84 $
	Fournitures- projet récupération tubulures	95,09 $
Labrie Environnemental Group	Entretien machineries - Collectes	7 114,79 $
Lapointe, Manon	Edifice - entretien garage mécanique et collectes- Janvier 2023	624,00 $
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD - Janvier 2023	6 277,26 $
Les Copies de la Capitale Inc.	Papeterie et fourniture de bureau	1 677,49 $
Macpek inc.	Entretien machineries - Collectes	3 737,27 $
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques - Soutien informatique	1 586,08 $
Medial conseil Santé Sécurité	Mutuelle de prévention CSST - Janvier à juin 2023	3 361,89 $
Ministre du Revenu du Québec	Remises janvier 2023	72 812,51 $
Mont Bel-Air eau de source	Eau	90,00 $
Morgan Communication inc.	Plan de communication & publicité - Napperons Restaurant 4 saisons 2023	474,28 $
Oxygène Portneuf inc.	Gaz propane	674,57 $
	Location d'équipement	310,09 $
	Quincaillerie / outils	325,52 $
Pépin Lettrage inc.	Fournitures de sécurité - CRD	111,53 $
	Enseignes et autocollants-bacs roulants - Écocentres	1 578,61 $
	Plaques murales - Garage de collectes	224,22 $
Pneus D.M.R. inc.	Entretien machineries - Collectes	974,98 $
Popmédias	Intranet conseil d'administration	2 048,85 $
	Plan de communication & publicité - Plan de maintenance site internet	586,37 $
PR'Distribution	Entretien machineries	297,67 $
Pro Automation	Entretien équipements spécialisés	1 303,68 $
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	772,88 $
Québec Linge	Entretien bâtiment	1 200,43 $
	Entretien bâtiment - Écocentre Ste-Catherine	415,20 $
	Entretien bâtiment - Écocentre St-Raymond	369,95 $
Receveur général du Canada	Remises janvier 2023	26 663,90 $

Récupération Frontenac Inc.	Contrat traitement matières recyclables décembre 2022	66 379,47 $
	Contrat traitement matières recyclables novembre 2022	80 120,27 $
REER des employés	Remises janvier 2023	22 244,40 $
Remb. dépenses - employés/élus	Frais de déplacement (élus) et remb. dépenses (employés) janvier 2023	765,43 $
Réseau Environnement	Forum sur l'environnement et Salon international des technologies environnementales	2 115,54 $
Retraite Québec	Remises janvier 2023	244,03 $
Robitaille Équipement	Entretien machineries	2 805,97 $
Rogers Communications	Entretien équipements spécialisés	43,15 $
Sages Ass.&rentes collectives	Prime assurance collective	13 727,64 $
Salaires nets employés et élus	Salaires nets janvier 2023	137 678,27 $
Sani Charlevoix	Contrat collecte BFS (Extra) et BFS (Extra) - Décembre 2022	188,02 $
	RETENUES 5% REMBOURSER VIDANGES RÉGULIERES 2022	9 993,99 $
Sani-Orléans Inc.	Entretien équipements spécialisés	7 340,77 $
Service d'échange RapidGaz inc	Disposition des RDD	213,74 $
Services Matrec	Écocentres- Transport de conteneurs	9 067,24 $
	Location conteneurs matlères recyclables	16 946,52 $
SKH PROCÉDÉS INC.	Convoyeur - Projet récupération tubulures	9 180,75 $
Stanley Sécurité	Frais de télésurveillance	724,24 $
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Autres biens non durables	96,05 $
Telus Mobilité	Téléphone & Télécommunication - Telus Mobilité	564,82 $
Telus Québec	Téléphone & télécommunication - Écocentres	701,78 $
Tenaquip Limited Montreal	Quincaillerie/outils	314,29 $
Tetra Tech QI inc.	Honoraires professionnels - Analyse optimisation BFS	7 345,76 $
	Honoraires professionnels - Recouvrement cellule #3	2 726,93 $
	Honoraires professionnels - Recouvrement final cellule #2	575,45 $
Toromont Cat (Québec)	Entretien machineries	8 407,71 $
	Entretien machineries - garantie	6 898,50 $
Transport Alain Carrier inc.	Assistance routière- Camion de collectes	793,33 $
Tremblay, Bois, Mignault,	Honoraires professionnels - Villéco réclamation hausse de carburant	311,35 $
Villéco Inc.	Collectes de matières recyclables (rés. et ici), déchets (rés. et ici) et organiques (ici) - Janvier 2023	94 641,14 $
Visa Desjardins	Abonnement mensuel ScreenConnect	52,28 $
	Congrès CRD - 3RMCDQ	1 954,58 $
	Construction garage - Collectes - Canac	58,39 $
	Entretien équipements spécialisés - Chaufferie usine - Monsieur Balayeuse	4 468,80 $
	Forfait de stockage 50 Go - Itcloud	1,48 $
	Fournitures - Canadian Tire, Korvette, Mille & un Bocaux, Maxi	495,99 $
Vitrerie Pont-Rouge	Entretien machineries	107,37 $
WSP Canada inc.	Honoraires professionnels - Suivi des biogaz	1 588,72 $
Total général		**1 060 142,72 $**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Élaine Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie que la Régie possède les crédits nécessaires au paiement de ses dépenses ci-dessus énumérées.

_____
Élaine Verret, secrétaire-trésorière

011-02-2023 **5. APPROBATION DES COMPTES CLIENTS AU 31 JANVIER 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 janvier 2023;

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 janvier 2023 telle que transmise;

ADOPTÉE

6. PLAN DE COMMUNICATION – SUIVI DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le comité de développement durable s'est réuni le 7 février dernier afin de statuer sur les actions du plan de communication pour la prochaine année. Des informations additionnelles sur les prochaines activités de communications pourront être partagées dans les prochains mois.

7. RAPPEL – FORUM DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE MAURICIE-PORTNEUF

M. David Loranger-King tient à rappeler aux administrateurs la tenue de la première édition du Forum de l'économie circulaire Mauricie-Portneuf qui se tiendra le 23 février 2023 à Shawinigan.

8. AVIS DE CONFORMITÉ – PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration que le PGMR de la MRC de Portneuf a été déclaré conforme par Recyc-Québec le 2 février 2023. Le PGMR sera en vigueur dès son adoption par la MRC de Portneuf ou à une date ultérieure tel que stipulé dans le règlement d'adoption.

9. LITIGE TARIFAIRE – VILLE DE LAC-SERGENT – SUIVI DE DOSSIER

Les membres ont pris connaissance de la lettre transmise par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nommant M. Dominic Duval, coordonnateur en soutien aux affaires municipales, comme conciliateur dans le présent dossier.

Une première rencontre avec le ministère aura lieu sous peu.

M. Jean Leclerc souhaiterait tout de même avoir une rencontre entre la Ville de Lac-Sergent et la Régie. M. Gaudreau indique que le tout sera étudié.

10. GESTION CONTRACTUELLE

012-02-2023 **10.1. RÉVISION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE – CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC LA FIRME AVISÉO**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a demandé une offre de services d'accompagnement pour la réalisation de la planification stratégique à la firme Aviséo ;

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne les services professionnels de la firme Aviséo pour l'accompagner dans la réalisation de la planification stratégique à long terme, pour un prix soumis de 55 881 $ plus taxes, auxquels pourront s'ajouter quelques mandats additionnels, au besoin.

ADOPTÉE

013-02-2023

10.2. <u>SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU LIXIVIAT – CONTRAT DE GRÉ À GRÉ AVEC LEAB MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ INC.</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf doit procéder à la réfection du système de glycol pour le traitement du lixiviat;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé à la compagnie LEAB Mécanique de procédé inc. une soumission, celle-ci s'élève à 41 951,16 $ toutes taxes incluses;

SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf octroie un contrat de gré à gré avec LEAB Mécanique de procédé inc. pour la réfection du système de glycol pour le traitement du lixiviat, au prix soumis de 41 951,16 $ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

014-02-2023

10.3. <u>ACQUISITION D'UN CAMION-TRACTEUR POUR LE SERVICE DE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES – CONTRAT DE GRÉ À GRÉ</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie a fait plusieurs tentatives pour donner un contrat à un sous-traitant pour le remorquage de la citerne pour le service de vidange des installations septiques, et que ces démarches n'ont pas été concluantes;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit dans ce cas procéder à l'acquisition d'un camion-tracteur pour le service de vidange des boues de fosses septiques. Ce camion servira pour remorquer la citerne pendant toute la saison et pourra servir également pour les besoins au complexe environnemental de Neuville;

SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE LAMBERT,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à procéder à l'acquisition d'un camion-tracteur pour le service de vidange des boues de fosses septiques, pour un budget approximatif entre 60 000 $ et 80 000 $ maximum, selon un contrat de gré à gré tel que le permet le règlement sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉE

015-02-2023

10.4. <u>COLLECTE DES CONTENANTS À CHARGEMENT AVANT – APPEL D'OFFRES</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a octroyé un contrat à l'entreprise Villéco pour la collecte des contenants à chargement avant pour trois ans qui se termine le 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite lancer un nouveau processus d'appel d'offres public pour la collecte des contenants à chargement avant;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite également étudier la possibilité d'acquérir des camions à chargement avant, le tout conformément aux orientations prises par la Régie dans les dernières années de se doter de véhicules pour offrir elle-même les services advenant le cas où les soumissions étaient beaucoup trop élevées ou si aucune soumission n'était déposée;

SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf mandate et autorise le directeur général à lancer des processus d'appels d'offres pour le service de collecte des

contenants à chargement avant et pour l'acquisition de camions.

ADOPTÉE

016-02-2023 **10.5. PHYTOTRAITEMENT DU LIXIVIAT – AVIS D'INTENTION**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf désire effectuer une plantation de saules suivant la technologie Evaplant au lieu d'enfouissement technique de Neuville (LET);

CONSIDÉRANT QUE la capacité de traitement de l'usine des eaux est révisée de façon ponctuelle, notamment pour prendre en compte les besoins opérationnels en fonction du nouveau CA qui est demandé au MELCCFP pour le traitement du filtrat des BFS;

CONSIDÉRANT QUE le rapport commandé aux ingénieurs de TetraTech confirme qu'il faudra augmenter considérablement le débit pouvant être traité par l'usine au cours des 20 prochaines années;

CONSIDÉRANT l'ampleur des modifications à apporter à l'usine, l'équipe de la Régie à envisager le traitement des eaux par les saules (phytotraitement) et que le Groupe RAMO serait la seule entreprise québécoise et canadienne à détenir une expertise ainsi qu'une expérience pour ce type de traitement;

CONSIDÉRANT QUE ce projet évalué à environ 500 000 $ pourrait probablement faire l'objet d'une aide financière du Fonds municipal vert chapeauté par la Fédération canadienne des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE pour suivre les règles de gestion contractuelle, la Régie doit émettre un avis d'intention avant de pouvoir octroyer un tel mandat;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à publier un avis d'intention selon les règles de gestion contractuelle en vigueur.

ADOPTÉE

11. RESSOURCES HUMAINES

017-02-2023 **11.1. CONSEILLER STRATÉGIQUE – RENOUVELLEMENT DE CONTRAT POUR L'ANNÉE 2023**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf désire renouveler le contrat de M. Jean-Luc Mercure, conseiller stratégique, pour l'année 2023;

SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE LAMBERT,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf renouvelle le contrat de M. Jean-Luc Mercure, conseiller stratégique, pour l'année 2023.

ADOPTÉE

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du bordereau de la correspondance qui a été préparé en date du 15 février 2023.

12. AFFAIRES DIVERSES

12.1. DISTRIBUTION DE COMPOST AUX MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2023

Mme Élaine Verret informe les membres du conseil d'administration que la Régie transmettra sous peu un sondage pour connaître l'intérêt des municipalités dans la distribution de compost pour l'année 2023. Elle indique qu'un courriel à cet effet sera acheminé sous peu.

12.2. DÉNEIGEMENT VILLE DE SAINT-RAYMOND – COLLECTE DES BACS

La Régie a remarqué certaines problématiques à propos du déneigement des routes en lien avec les différentes collectes des matières résiduelles, particulièrement sur le territoire de la Ville de Saint-Raymond. La température hivernale et les quantités de neige abondantes ont augmenté le nombre de plaintes à ce propos.

La Ville a fait de nombreuses publications afin de sensibiliser les citoyens à bien placer leurs bacs en bord de chemin, a rencontré les entrepreneurs en déneigement et demande à la Régie de replacer les bacs au même endroit lors des collectes, et ce, afin de réduire les nombreux désagréments et les plaintes occasionnés par ces activités.

12.3. INFOLETTRE

Suivant les nombreuses demandes, Mme Élaine Verret informe les membres du conseil d'administration qu'une infolettre sera bientôt mise en place pour diffuser des informations pertinentes en lien avec la gestion des matières résiduelles. Pour s'abonner à cette infolettre, un courriel sera transmis sous peu aux membres du conseil d'administration, lesquels pourront s'inscrire au préalable.

Dans une autre étape, les municipalités et les citoyens pourront également s'y inscrire pour recevoir une panoplie d'informations pouvant les aider à mieux gérer leurs matières résiduelles.

La première infolettre devrait être transmise d'ici la fin du mois de mars. La fréquence de cette infolettre sera à déterminer.

018-02-2023

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 52;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARCEL GAUMOND,
IL EST RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____ _____

Président Secrétaire-trésorière